



Pour citer cet article :

Henry Van Etten, « Le Centre de rééducation de Gau Algesheim "Schloss Ardeck" », *Rééducation*, n°9, novembre 1948, p. 28-33.



LE CENTRE DE RÉÉDUCATION DE GAU ALGESHEIM “ SCHLOSS ARDECK ”

par HENRY VAN ETTEN

LE Centre de rééducation de Gau Algesheim situé près de Bingen et installé dans le vieux château des archevêques de Mayence a ouvert ses portes il y a quelques mois.

Il a été créé par le Gouvernement militaire ⁽¹⁾ en vue de recevoir et de rééduquer des jeunes Allemands, de 14 à 18 ans, condamnés pour délits politiques (en général pour détention d'armes et vols d'alimentation) par les tribunaux militaires, et jusqu'alors envoyés, pour les cas graves, à la prison de Wittlich. Aussi bien tenue que soit une prison, le régime de celle-ci n'est pas fait pour les jeunes et partout dans le monde le régime « ouvert » du Centre de rééducation a été substitué au régime « fermé » et purement répressif de la prison.

C'est en vue de l'application de ce principe que le Gouvernement militaire avait élaboré, dès 1946, un projet de création de Centre de rééducation. Le passage de l'élaboration à la réalisation a été long, mais il faut se rendre compte des difficultés qu'il y avait à vaincre : difficultés d'ordre *matériel* (local à trouver, travaux à faire, mobilier à se procurer, etc.) ; difficultés d'ordre *psychologique* (de la part des milieux allemands) ; difficultés d'ordre *éducatif* (le recrutement du personnel tant français qu'allemand s'avérant presque insurmontable) etc. sans parler de certaines d'autres difficultés de moindre importance.

Après plusieurs mois de travaux indispensables, le Centre de rééducation de Gau Algesheim a pu donc ouvrir ses portes dans un vieux château datant de 1444, dit « Schloss Ardeck ». Complètement remise à neuf — au moins intérieurement — cette ancienne école d'agriculture

(1) Section “ Jeunesse et Sports ” de l'Education publique.

située au milieu de jardins et de vergers, a été particulièrement bien choisie pour remplir le but nouveau auquel elle est maintenant destinée. Malgré l'ancienneté des bâtiments, la transformation en Centre de rééducation a été relativement facile à faire au moins sur le plan architectural et l'expérience tentée au Schlose Ardeck a « démarré » dans de bonnes conditions.

Le Centre de rééducation est dirigé par un directeur et un sous-directeur venus de France, assistés d'un sous-directeur et d'un surveillant général allemands. Les éducateurs, qui sont au nombre de quatre, sont allemands. Le personnel comporte, en outre, une « surintendante » (Hausmutter), un jardinier-chef et une cuisinière. Le surveillant général, ancien champion des Jeux Olympiques, dirige la culture physique et les sports. L'Administration pénitentiaire allemande, sur l'ordre de l'Administration pénitentiaire française, possède sur place un délégué permanent. Un Comité de surveillance et de sélection de cinq membres est composé, du côté français, d'un délégué de l'Administration pénitentiaire, d'un délégué du service de contrôle de la Jeunesse et des Sports du Gouvernement militaire à Coblenz et du directeur du Centre de rééducation ; du côté allemand, d'un représentant du « Landesjugendamt » et du délégué permanent de l'Administration pénitentiaire allemande dont il est parlé plus haut. Ce Comité se réunit chaque fois qu'il est nécessaire et au moins quatre fois par an. Les propositions de libération anticipée ou de grâce seront examinées par le Comité de surveillance et de sélection avant d'être transmises à la Justice.

Le Centre de Gau Algesheim est prévu pour recevoir de 32 à 35 pupilles mais il pourra être agrandi ultérieurement si nécessaire. Les méthodes employées sont naturellement des méthodes modernes de rééducation. Le règlement intérieur prévoit deux sections : *Epreuve* et *Mérite* et chaque section est divisée en *équipes* de 10 pupilles ayant chacune un éducateur à sa tête, doublé si possible d'un éducateur stagiaire.

La durée de séjour dans chaque section est conditionnée par le comportement du pupille, selon sa conduite, son travail et ses efforts personnels. L'accès à la section de mérite n'est possible qu'après plusieurs mois de séjour à la section d'épreuve. Pendant les premières semaines de son séjour, le pupille est soumis à une observation plus particulière comportant l'épreuve de tests et un examen médical complet.

Chaque équipe choisit librement parmi ses membres un « chef d'équipe » qui représente ses camarades. Des « responsables » pour l'aide à la cuisine et le service des tables, la propreté des dortoirs et chambres, la bibliothèque, etc. sont, en outre, choisis par les garçons eux-mêmes.

Les installations et le régime des sections diffèrent de l'une à l'autre de manière à récompenser les efforts des pupilles et à faciliter progres-

sivement leur réadaptation sociale. Des classes élémentaires ont lieu chaque jour (sauf samedi et dimanche) car il s'avère que le niveau scolaire des pupilles (appartenant presque tous à la classe ouvrière des villes et des campagnes est extrêmement bas — on peut l'estimer actuellement à un niveau équivalent à celui d'un enfant de 10 ans, et ils ont de 16 à 18 ans ! — En outre, des conférenciers du dehors, de toutes nationalités, sont invités à venir traiter des sujets de leur spécialité. Ces causeries-discussions ont lieu le soir, environ une fois par semaine, de 20 heures à 21 heures.

Les aumôniers de chaque culte visitent le Centre régulièrement et tous les dimanches les pupilles qui le désirent vont aux services religieux dans les églises du bourg, accompagnés d'éducateurs volontaires.

Les travaux manuels ont lieu chaque jour (sauf samedi et dimanche). Ils comportent le jardinage et le travail du bois dès à présent, plus tard il y aura un atelier de fer et un atelier de reliure. Ultérieurement, certains pupilles pourront être autorisés à travailler de leur métier chez un artisan du bourg tout en rentant chaque soir au Centre.

Les familles sont autorisées à visiter les pupilles deux fois par mois, le samedi. La correspondance n'est pas limitée ; elle est lue à l'arrivée et au départ. Les colis de vivres sont permis à condition que les bénéficiaires partagent fraternellement avec les membres de leur équipe, mesure qui n'a pas été difficile à établir, disons-le en passant. A son arrivée, le pupille reçoit un petit tract chargé de lui expliquer, en termes amicaux, ce qu'on attend de lui et dans quel esprit le Centre est conduit (1).

Les récompenses comprennent divers témoignages de satisfaction, l'assistance aux séances cinématographiques (quand celles-ci pourront être organisées), aux matches de foot-ball du bourg (une équipe sera formée dès que possible), la promotion à la section de mérite, dont le régime est différent (chambres spacieuses et décorées, fenêtres sans barreaux, nourriture améliorée, responsabilités diverses, permissions dans la famille, etc.) Les punitions sont les mauvaises notes au carnet individuel, la réduction des visites, de la correspondance et des paquets, des jeux de plein air, des sorties collectives, l'isolement dans une chambre appropriée (au maximum, cinq jours), le retour à la section d'épreuve, enfin le renvoi dans une prison.

Les punitions graves ne sont prononcées qu'après décision de la « Cour d'honneur » ; elle comprend tout le personnel et les chefs d'équipe de chaque section.

(1) Envoi de l'édition française, franco, contre un timbre-poste de 6 francs adressé au directeur : H. van ETTEN, S. P. 54.266, B. P. M. 525.

Un terrain de jeux et de culture physique a été créé dans l'enceinte même de la propriété, il sert chaque jour. En plus de deux belles salles de classe bien éclairées, il y a une salle commune de 9 mètres sur 6, servant de bibliothèque et de parloir. Les veillées y ont lieu ainsi que les assemblées générales mensuelles, assemblées qui réunissent toute la maison, personnel et pupilles. Les pupilles sont encouragés à présenter leurs suggestions et à poser des questions lors de ces réunions.

On peut dire, dès à présent, que la presque totalité des garçons envoyés au Centre de rééducation ont compris le but de l'institution et sont décidés à en retirer le maximum. Comme le personnel vit constamment au milieu d'eux (y compris le repas pris ensemble avec le personnel de direction allemand et dont le menu est exactement le même) la confiance règne. L'esprit général est bon et l'application aux divers travaux est satisfaisante.

Après avoir ainsi donné quelques aperçus sur le Centre, donnons maintenant quelques informations sur les jeunes Allemands qui y sont envoyés. On peut dire immédiatement que jusqu'à présent on ne trouve aucune trace de nazisme parmi eux ; ils avaient 13 ou 14 ans au moment de la débâcle et ils sont des victimes du régime déchu. Ils font quelquefois des comparaisons avec la Hitlerjugend, comparaisons qui ne sont pas à l'avantage de cette dernière (brutalité des méthodes) c'est tout ce qu'ils savent du régime en plus de la guerre perdue. Ils ne s'intéressent pas à la politique, tout en désirant savoir ce qui se passe dans le monde ; la réforme monétaire a fait l'objet d'une causerie après le repas du soir ; les questions sociales les intéressent dans la mesure où ils en ont entendu parler, également le sport ⁽¹⁾. Ils ignoraient l'existence (et même jusqu'au nom) des Jeux Olympiques. Ils lisent... n'importe quoi sans le moindre esprit critique. Ils n'ont pas l'esprit soumis et ne sont pas amorphes comme on pouvait le craindre. Ils sont semblables à n'importe quels jeunes gens de leur âge en France, par exemple. Ils sont simples et très vivants ; ils désirent beaucoup apprendre à l'école et pas un n'a l'attitude « lécheuse de bottes ». Ils sont naturellement encouragés à être eux-mêmes, et en confiance avec le personnel et même avec la direction française. A l'occasion de la première assemblée générale mensuelle, ils dirent ce qu'ils avaient à dire, très poliment, mais allant jusqu'au bout de leurs pensées, même si c'était une critique pour la direction. Ils étaient un peu tremblants, mais depuis ils ont pu se rendre compte que la direction et le personnel jouaient loyalement le jeu et que les porte-paroles n'étaient pas l'objet de représailles. Ces réunions générales ont de gros avantages pour la bonne entente et agissent comme des « soupapes » de sûreté.

(1) Egalement le Scoutisme qu'ils ignoraient et qui les passionne malgré leur âge. Ils ont chaque semaine une "veillée" sur ce sujet et des "grands jeux" dirigés par le sous-directeur, ancien chef scout, Jean WINTZENRIETH (un français malgré son nom).

Voici quelques cas typiques, avec détails sur chacun d'eux :

A. — 17 ans 1/2, catholique, apprenti maçon, famille très pauvre, mère décédée, père remarié, aîné de 7 enfants, a fréquenté l'école de 6 ans 1/2 à 15 ans. Le père est revenu de captivité 4 mois après le décès de la mère. Le garçon a cessé son apprentissage pour gagner le pain de la famille. Il a suivi des cours professionnels le soir. A trouvé il y a 3 ans (il avait alors 14 ans 1/2) en compagnie de son père et de camarades, un revolver qui a été conservé 2 ans et qu'il a essayé de vendre à un Français contre du beurre. A. a été condamné à 2 ans de prison et son père à 4 ans. Selon la feuille de niveau du test d'entrée : 12 ans. A. est très nerveux, impulsif, sans éducation, mais fait tout ce qu'il peut pour que tout aille bien.

B. — 17 ans, catholique, apprenti radio, mère à demi détraquée ; a souffert de la faim, famille de petits fonctionnaires, 7 enfants, école : de 6 à 14 ans. Détention d'armes et vols d'aliments. A été condamné à 7 ans avec 1 an 1/2 de sursis. Le meilleur de la classe, intelligent mais renfermé et un peu mystérieux. Au test d'entrée : 12 ans.

C. — 17 ans, protestant, apprenti boulanger puis menuisier. Bonne famille d'artisans, père décédé en 1933, élevé par la grand'mère puis repris par la mère remariée mais devenue veuve de nouveau (beau-père tué à la guerre). Il avait 15 ans au moment du délit situé 2 ans avant l'arrestation. A fracturé une cantine militaire et on a trouvé chez lui un revolver trouvé dans les bois (armes abandonnées). C. a été condamné à 5 ans avec 2 ans de sursis le 26 février 1947. Il a été à l'école pendant 8 ans. A fait une demande de grâce le 9 janvier 1948. Au test d'entrée : 11 ans. Garçon calme et travailleur.

D. — 17 ans, protestant, apprenti forgeron, bonne famille, est l'aîné école de 7 à 13 ans, très apprécié par son ancien patron et par les habitants du village. Délit commis « courant 1947 ». A trouvé un revolver dans les bois (armes abandonnées) qu'il a échangé contre une montre ; le revolver a été vendu ensuite et c'est le 3^e personnage qui a été pris. On a remonté à la source et condamné D. à 2 ans avec 1 ans de sursis. Celui qui a offert la montre est également en prison. Intelligent, fin, travailleur. Au test d'entrée : 12 ans. Sortira le 13 février 1949.

E. — 17 ans, catholique, apprenti boucher, famille très pauvre, mère probablement légère et inintelligente, pas de père, école pendant 6 ans, a subi 3 opérations à la tête (cicatrices frontales), très en retard pour tout, mentalité enfantine, se met facilement en avant malgré les moqueries des camarades, écrit comme il parle (sans orthographe) nombreux vols de pommes de terre, tabac, etc. et a accusé faussement son frère. Condamné à 1 an. Au test d'entrée : 9 ans au plus.

F. — 17 ans 3/4, protestant, cultivateur, fils naturel (père inconnu) bonne mère, très malheureuse de la condamnation de son fils, école de 1937 à 1945, délit de détention d'armes (carabine de chasse et munitions) et braconnage. Condamné jusqu'à sa majorité. Au test d'entrée : 12 ans. Travailleur, tranquille et méditatif. Très affecté au début, reprend courage.

G. — 18 ans, protestant, apprenti maçon, mais n'aimant pas ce métier, famille douteuse, père brutal, mère faible (parle de divorcer) 3 frères et sœurs, il n'aime pas sa mère, a eu déjà des relations sexuelles avec une jeune fille, école pendant 7 ans, a essayé de voler du ravitaillement dans une auto française arrêtée, avec un camarade plus âgé. Il dit avoir essayé de voler parce qu'il n'y avait plus rien à la maison. A été arrêté sur place. Avait déjà subi une petite peine pour vol. Au test d'entrée : 9 ans. Type du débile mental, a toujours l'air d'un chien battu même quand il sourit, bonne conduite.

Il est encore trop tôt pour tirer des conclusions ; il faut attendre l'arrivée d'autres jeunes gens, mais d'ores et déjà on peut souligner tout l'intérêt que présente la magnifique initiative du Gouvernement militaire français en Allemagne. On pouvait créer une prison de plus, on a préféré créer un Centre moderne de rééducation.